

C7



Région Auvergne Rhône Saône
Direction Auvergne
Z.A. "Le Petit Champ" - Avenue de l'Europe
63430 Pont-du-Château
Tél : 04 73 83 42 79 - Fax 04 73 83 42 78
Email : drmc@nge.fr

Monsieur Daniel TAURAND
Président de la commission d'enquête
INSPIRE
SMTC-AC
2 bis rue de l'Hermitage
63000 CLERMONT-FERRAND

Pont du Château, le 16 juin 2022

Nos réf : PYA-CM-2022-06-16-2
Objet : Enquête publique pour le projet INSPIRE

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'enquête publique que vous présidez, en tant que Directeur Régional Adjoint du Groupe NGE (regroupant les sociétés **GUINTOLI/EHTP/NGE GENIE CIVIL/SIORAT**), je souhaiterais vous faire part de mon soutien fort au projet INSPIRE et de l'importance primordiale d'une telle restructuration du réseau de transport en commun de l'agglomération clermontoise.

Ce projet répond à des enjeux de desserte et de mobilité métropolitaines, évoqués depuis de nombreuses années. Suite à l'abandon de la création d'une 2^{ème} ligne de tramway, deux lignes de bus à haut niveau de service se profilent désormais, **permettant de desservir des points stratégiques du territoire** tels que les gares SNCF de Clermont-Ferrand et Courmion d'Auvergne, l'aéroport ou encore le Zénith et la Grande Halle d'Auvergne.

A cela s'ajoutent plusieurs arguments, en faveur de :

- **La sécurité** : Ces nouvelles lignes de transports en commun vont fluidifier le trafic routier et réduire les risques d'accidents de la route. La mise aux normes des différents réseaux souterrains (canalisations d'eau potable, d'assainissement et les divers réseaux d'énergie) va également réduire les pertes en eau potable et les risques de coupure sur la totalité du parcours.
- **L'économie et l'emploi local** : Pendant la phase travaux, les entreprises titulaires des marchés pourront embaucher et former du personnel tout au long du chantier. A terme, les zones desservies par ces nouvelles lignes seront plus attractives pour l'implantation de diverses activités économiques.



- **L'environnement et la santé :**

- Proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle et désengorger le trafic permettront de diminuer les émissions de GES et d'autres polluants tels que les oxydes d'azote ou les particules fines, responsables de problématiques sanitaires et environnementales liées à la qualité de l'air. L'infrastructure ainsi réalisée permettra de lutter contre ces effets néfastes.
- La création de nouveaux bassins, le traitement des eaux ainsi que les exutoires et les filtrations qui vont de pair permettront de diminuer les impacts sur le sol et l'eau du secteur par la suite.
- Les impacts environnementaux liés au chantier en lui-même peuvent être anticiper pour les limiter au maximum en phase de construction. Les études environnementales vont déterminer les actions et précautions à prendre pendant les travaux et les entreprises de Travaux Publics savent les mettre en œuvre.

Autant d'atouts, non exhaustifs, font de ce projet de BHNS une chance pour le territoire concerné.

Je vous remercie de la prise en compte de mon avis favorable à ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pierre-Yves ALLEMANDET
Directeur Régional Adjoint

